

2023/10

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

| NOMBRE DE MEMBRES              |             |                                     |                           |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération | Qui ont pris part au vote |
| 13                             | 13          | 9                                   | 9                         |

Séance du 17 mars

L'an deux mil vingt-trois, le 17 mars

Convocation  
10/03/2023  
Date d'affichage  
10/03/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCECAO – W. COLAS – E. TRES CARTES – C. GREGOIRE – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : C. BLARDAT-KATOUI – P. LAMY-BOYET – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

## CITY STADE : CHOIX DU PRESTATATAIRE

Vu la délibération du 11 juillet 2022 par laquelle le conseil municipal a décidé d'installer un city stade au stade,

Une consultation a été réalisée auprès de trois entreprises :

- Entreprise SERRANO,
- Entreprise SAE,
- Entreprise MEFRAN COLLECTIVITES

dont deux ont déposé une offre :

- l'entreprise SAE de 53570 € HT,
- l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES de 42000 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir le devis de l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITES de 42000 € HT, AUTORISE Mme le Maire à signer ledit devis

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance  
Stéphanie GREMY

Le Maire  
Catherine DECUYPER


